

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Février 2007 : stabilité du taux de chômage

Malgré une baisse du nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi en février 2007, le taux de chômage dans le canton de Vaud se maintient à 4.7%. Les chômeurs de longue durée profitent de cette diminution et voient leurs effectifs reculer de 3.2%.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud enregistre une légère baisse, pour s'établir à 15'508, soit 293 personnes de moins qu'en janvier 2007 (-1.9%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) suit la même évolution avec une diminution de 287 personnes (-1.4%) et s'élève à 20'936. Le taux de chômage demeure, quant à lui, inchangé à 4.7% par rapport au mois précédent. L'an dernier à la même époque, on observait un taux de chômage de 5.3%, ce qui représente un recul de 0.6 point.

Toutes les catégories d'âges ont bénéficié de cette évolution positive. Les plus fortes baisses ont été constatées chez les jeunes chômeurs de moins de 20 ans (-2.6%), suivis des 20 à 29 ans (-2.4%). A fin février 2007, les chômeurs de longue durée (inscrits depuis plus d'une année) ont reculé de 127 personnes. Ainsi ils représentent un chômeur sur quatre (25%), alors qu'à fin août 2006, ils se chiffraient encore à près de 29% de l'effectif total.

Les branches économiques ayant affiché une baisse importante du nombre de chômeurs concernent le "Commerce de gros" (-4.8%), la "Santé-social" (-4.3%), "l'Informatique" (-4.4%), ainsi que "l'Hôtellerie-restauration" (-3.2%). A l'opposé, la hausse la plus sensible est observée dans le secteur du "Nettoyage" (+5.9%) qui voit augmenter ses effectifs pour le 2^{ème} mois consécutif.

Au niveau des régions, seul le district de la Broye-Vully comptabilise une augmentation du nombre de chômeurs, avec 14 personnes de plus que le mois précédent. Les baisses les plus significatives sont, quant à elles, enregistrées dans les districts de Nyon (-82), Lausanne (-59), Morges (-51) et l'Ouest lausannois (-51).

NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 7 mars 2007

Renseignements : DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et disponible de suite pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).